

CENTURY 21 MAISON BLANCHE



7 choses à observer lors du choix d'un agent immobilier



CENTURY 21.

7 choses à observer lors du choix d'un agent immobilier

Votre Agence C21 vous présente un ebook avec des conseils qui peuvent vous aider dans la vente de votre maison. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans votre vente et restons à votre service.

1. Rencontrez plusieurs agent immobiliers

Fixez un rendez-vous avec plusieurs agents immobiliers et optez pour celui avec lequel le courant passe. Votre maison contient une grande partie de votre personnalité. La personne qui va vendre votre propriété la ressentira d'autant mieux si le courant passe.

Choisissez l'agent immobilier qui vous consacre du temps et qui montre un intérêt sincère pour vous et votre propriété. Si l'agent immobilier vous inspire confiance, il transmettra ce même sentiment aux acheteurs potentiels.

2. Travaillez toujours avec un agent immobilier agréé

De cette façon, vous êtes toujours en sécurité en cas de problème. Les agents agréés suivent les règles de l'IPI, l'institut professionnel des agents immobiliers.

3. Mettez tous les accords avec votre agent immobilier clairement sur papier

Les bons accords font les bons amis. Faites-le dès le début de la collaboration. Il est donc préférable de mettre les promesses de votre agent immobilier sur papier.

4. Vérifiez les références

Allez voir le site web de votre agent immobilier, parlez-en à vos amis et décortiquez Facebook. Vous pouvez ainsi être sûr de choisir un agent immobilier à la réputation irréprochable. Si l'agent immobilier possède des biens similaires dans son portefeuille, il aura une petite longueur d'avance.

5. Quelles actions votre agent immobilier prévoit-il de mener ?

Demandez à votre agent immobilier ce qu'il prévoit de faire pour que votre maison soit vendue rapidement.

Quelles sont les actions qu'il prévoit, où va-t-il publier le bien et quels efforts supplémentaires va-t-il déployer ? Bien entendu, il est utile que votre agent immobilier dispose d'un réseau étendu. Interrogez-le à ce sujet.

Il vaut de toute façon mieux éviter un agent immobilier dont vous ne trouvez pas de trace sur internet.

6. Choisissez de préférence un agent immobilier qui connaît la région

Un agent immobilier qui sait ce dont il parle, pourra d'autant mieux correctement évaluer le prix de votre maison s'il a des affinités avec la région et les coutumes qui y prévalent. A ce titre, l'agent immobilier est certainement aussi un excellent conseiller.

7. Négociez les coûts

Mais n'oubliez jamais que bon marché n'est pas toujours synonyme du meilleur choix. Négociez la commission, demandez le contrat de vente et creusez-le à fond. Soyez attentifs aux coûts cachés, car certains agents immobiliers osent facturer des frais même si le bien n'est pas vendu. Faites attention à cela !

Informez-vous soigneusement avant de traiter avec un agent immobilier, mais n'oubliez pas que la plupart des agents immobiliers sont fiables et veulent vendre votre propriété de manière correcte.

Un peu de prudence est conseillée, mais de nos jours, tout se trouve en ligne et l'ivraie est rapidement séparée du blé. Choisissez la partie avec laquelle vous pouvez conclure un bon accord et donnez également à votre agent immobilier tous les outils et le soutien nécessaires pour vendre votre maison. Ensemble vous serez plus forts. Bonne chance !

DEMANDEZ MAINTENANT ET SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART, UN
ENTRETIEN AVEC L'UN DE NOS COLLABORATEURS CENTURY 21.

Patrick Corvers

Manager

patrick@century21maisonblanche.be
067 87 45 00

CENTURY 21 Maison Blanche
Chaussée De Bruxelles, 23 - 1472 Genappe
IPI 507 061

